



Discours de M. Xavier LEDEE
Président du Conseil territorial de Saint-Barthélemy,
prononcé à l'occasion de l'ouverture du Sommet institutionnel
Mardi 25 août 2026
Hôtel de la Collectivité
Saint-Barthélemy

Bonjour à tous,

Il est des terres qui ne vous quittent jamais. Nos îles sont de celles-là.

Posées sur la mer, façonnées par les vents, elles portent en elles la mémoire de ceux qui les ont bâties, la force de ceux qui y vivent et l'espérance de ceux qui y grandiront.

Car vivre sur une île, c'est savoir d'où l'on vient, mais c'est surtout choisir ensemble où l'on veut aller.

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à Saint-Barthélemy pour ce Sommet institutionnel.

Et de saluer en premier lieu M. Guy Losbar, Président du Conseil départemental de la Guadeloupe.

Monsieur le Président, cher Guy,

Vous êtes aujourd'hui parmi nous en amitié, mais aussi en responsabilité, à un moment important où la Guadeloupe s'interroge sur son avenir institutionnel.

Il était donc naturel que nous puissions nous retrouver à Saint-Barthélemy pour échanger sur nos expériences respectives, sur le chemin parcouru et sur les enseignements que nous pouvons en tirer.

Car nos histoires sont profondément liées.

Saint-Barthélemy a été une commune de la Guadeloupe durant soixante et une années. C'est en 1946 que notre île fut administrativement rattachée à la Guadeloupe.

En 2007, nos chemins institutionnels se sont séparés, mais jamais nos histoires profondes n'ont divergé. Nos destins restent étroitement liés, sur le plan économique, sur les questions sanitaires, comme dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Et je le dis sans aucune ambiguïté : je souhaite que les relations entre nos territoires, que je pourrais presque qualifier de diplomatiques, perdurent.

Notre proximité, notre histoire commune et nos intérêts partagés nous obligent à maintenir un dialogue permanent et à construire ensemble des coopérations toujours plus fortes.

Nos relations continuent d'ailleurs de produire des résultats très concrets. Ensemble, nous avons notamment porté la rétrocession du

patrimoine que le Département de la Guadeloupe possédait encore à Saint-Barthélemy.

Avec la signature prochaine des terrains de l'hôpital, ce dossier sera officiellement clos.

Cher Guy, sincèrement merci d'avoir répondu à notre invitation et une nouvelle fois, bienvenue à Saint-Barthélemy.

En 2007, deux autres territoires amis connaissaient également une évolution institutionnelle majeure : Saint-Martin, notre île sœur, et Saint-Pierre-et-Miquelon. Il était donc logique que nous soyons ensemble autour de la table pour ce temps d'échange et de partage.

Je veux donc saluer très chaleureusement M. Louis Mussington, Président du Conseil territorial de Saint-Martin, et M. Yannick Abraham, Premier Vice-Président du Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Près de vingt ans après ces évolutions, chacun de nos territoires a construit son propre chemin, avec des compétences, des organisations et des réalités différentes.

Votre présence aujourd'hui est donc particulièrement précieuse. Elle va nous permettre de croiser nos expériences. En 2007, Saint-Barthélemy accédait à son nouveau statut de Collectivité d'outre-mer.

À cet instant, je veux naturellement me tourner vers celui qui en est devenu le premier Président : M. Bruno Magras.

Le protocole, je l'espère, ne me tiendra pas rigueur de te tutoyer.

Bruno, la constance de nos échanges comme ta présence parmi nous aujourd'hui, témoignent de ton attachement profond et de ton amour pour Saint-Barthélemy.

Tu as porté cette évolution institutionnelle, accompagné sa mise en œuvre et exercé les responsabilités nouvelles qu'elle impliquait pour notre territoire.

Près de vingt ans plus tard, ton témoignage est évidemment précieux pour mesurer le chemin parcouru, mais également pour regarder avec lucidité ce que cette évolution a apporté à Saint-Barthélemy et la manière dont elle s'est mise en place.

Je te remercie sincèrement pour ta présence parmi nous.

Cette évolution institutionnelle ne s'est évidemment pas construite seule et Saint-Barthélemy a pu compter sur des hauts fonctionnaires, des élus locaux, nationaux, et bien sûr, sur un parlementaire compétent, profondément engagé et qui a fait de la défense des intérêts de Saint-Barthélemy au Sénat l'un de ses sujets les plus précieux.

Cher Michel,

Tu as accompagné, défendu et porté les intérêts de Saint-Barthélemy au Parlement, avec une connaissance particulièrement fine de nos institutions et des réalités profondes de notre territoire.

Ton expérience de sénateur, mais aussi ta connaissance de la construction de notre statut, seront particulièrement utiles à nos échanges aujourd'hui.

Merci donc aussi, d'avoir accepté de partager cette expérience.

En parallèle, l'apport de nos parlementaires actuels, Micheline Jacques et Frantz Gumbs nous permettra de faire le lien avec l'Histoire plus récente et notamment la complexité à faire avancer des sujets dans un parlement pour le moins partagé.

Par cette rencontre, nous verrons donc le travail qui a été fait en amont, mais aussi le fonctionnement de cette nouvelle organisation administrative avec par exemple un parcours décisionnaire souvent simplifié, mais aussi avec ses difficultés et ses challenges face à une prise en main de compétences pas toujours effectives, même après quasiment 20 ans d'existence.

Il ne s'agit pas de dire qu'il existe un modèle unique. Il s'agit de partager des expériences, afin que chacun puisse éclairer ses propres choix.

Je veux également remercier les chefs de service présents aujourd'hui, ainsi que notre Direction générale des services, M. Michel Laplace et Mme Claudine Gréaux, son adjointe. Votre présence est importante, car l'évolution institutionnelle ne se résume pas à un statut ou à des textes.

Elle se traduit très concrètement, au quotidien, par des compétences qu'il faut exercer, organiser et adapter aux réalités de notre territoire. Elle se traduit aussi et surtout par des équilibres budgétaires complexes année après année, sujet sur lequel peu de personnes ont aujourd'hui votre expérience et votre expertise.

Une évolution institutionnelle réussie ne repose pas uniquement sur un changement de statut.

Elle doit d'abord pouvoir s'appuyer sur trois piliers : un projet, avec un modèle économique solide et structuré, capable de donner au territoire les moyens de ses ambitions et d'assumer durablement ses nouvelles responsabilités.

Elle suppose également des élus courageux, et responsables, prêts à faire des choix, parfois difficiles, et à les assumer dans l'intérêt du territoire.

Mais rien de tout cela n'est possible sans la population. Une évolution institutionnelle ne peut réussir que si elle est comprise, partagée et portée par des femmes et des hommes pleinement conscients de ce qu'elle implique, déterminés à s'engager et à faire vivre cette autonomie au quotidien.

Car l'autonomie n'est pas seulement davantage de liberté. C'est aussi davantage de responsabilités.

L'autonomie, la véritable autonomie, c'est la liberté, le mouvement, une notion concrète dont il convient, comme je le dis souvent, d'user avec prudence.

Être autonome, c'est agir davantage depuis le territoire, au plus près de ses réalités et de ses besoins, tout en restant pleinement dans la Nation. Être autonome, ce n'est pas tout faire tout seul à tout prix. C'est répartir intelligemment les missions de chacun et toujours dans l'intérêt supérieur du territoire. Être autonome, c'est assumer

nos responsabilités et entretenir avec l'État et ses représentants un dialogue franc et exigeant.

Un dialogue franc, parce que nous devons pouvoir dire les réalités de notre territoire. Un dialogue exigeant, parce que l'autonomie implique des responsabilités réciproques et le respect des compétences de chacun.

À Saint-Barthélemy, nous sommes fiers d'être une Collectivité française au cœur de la Caraïbe, pleinement ancrée dans son environnement régional. Car une identité ne se protège pas en se repliant sur soi-même.

Notre expérience nous a appris que l'autonomie n'est ni l'isolement ni l'indépendance.

Elle est une responsabilité : assumer nos choix et co-construire avec l'État les réponses les plus adaptées à notre territoire.

C'est cette expérience, avec ses réussites, ses exigences et ses épreuves, que nous souhaitons aujourd'hui partager avec vous.

Pour finir, je veux aussi rappeler l'importance de notre histoire.

Une histoire qu'il faut regarder avec lucidité, pour ce qu'elle a été, pour ce qu'elle a produit, mais aussi pour ce qu'elle nous enseigne aujourd'hui.

Et c'est pourquoi je veux vous dire, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, que Saint-Barthélemy sera toujours au rendez-vous de l'Histoire.

Parce que notre avenir, comme celui de chacun de nos territoires, se construit dans notre capacité à dialoguer, à partager nos expériences et à faire vivre la confiance qui nous unit.

C'est dans cet esprit d'amitié, de responsabilité et de confiance que je souhaite que nous engagions aujourd'hui nos travaux.

Ce Sommet, c'est une volonté d'ouverture. C'est une chance. Et, quelque part, il nous engage.

Nos îles ont toujours avancé grâce à celles et ceux qui ont choisi de ne pas rester spectateurs de leur avenir.

Alors continuons à nous engager, à transmettre, à construire et à croire en cette force collective qui nous rassemble.

Car l'avenir de nos îles ne s'écrit jamais sans nous.

Il sera ce que nous aurons le courage d'en faire, ensemble.

Je vous remercie.